



Un rêve qui se réalise...



Photo : gracieuseté

Article en page 3

Bonne fête des Mères!



Résumé du conseil de quartier	p. 2
Un rêve qui se réalise	p. 3
Des nouvelles de nos écoles	p. 4
Devenir propriétaire	p. 5
De bonnes questions sur la vaccination	p. 6
L'opération vaccination COVID-19	p. 7
Renseignez-vous sur les séquences de vaccination	p. 8
Hommage à nos mères	p. 9
Écoresponsables ensemble	p. 10
Le vaccin COVID-19 et moi	p. 11
Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier	p. 12

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 5 mai 2021
Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du centre communautaire :
200, rue Leblanc
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org
Notre site Web : www.journal-ensemble.org
Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)
819-797-7110 poste 2208

Résumé du conseil de quartier d'Évain du 24 mars

■ Raymonde Poitras

Bibliothèque municipale d'Évain – mandataire

Des rencontres virtuelles entre la bibliothèque et la Ville de Rouyn-Noranda ont pour but de présenter les propositions de la Ville aux responsables des bibliothèques afin que ces dernières deviennent officiellement des organismes « mandataires ». La rencontre pour la bibliothèque municipale d'Évain a eu lieu le 29 mars. Un résumé de cette rencontre sera présenté aux membres du conseil de quartier lors de la prochaine séance.

Suivi Wasamac

La rencontre virtuelle prévue le 24 février dernier entre des résidents du secteur concerné par le projet de Yamana Gold a été reportée en avril. La date exacte est à confirmer. Cette rencontre a pour objectif principal la formation d'un comité de suivi réunissant des résidents du secteur et des représentants de la minière.

Siège vacant au conseil de quartier

Des approches se font présentement afin de vérifier l'intérêt d'un ou d'une des membres des organismes du milieu pour siéger au conseil de quartier.

Dépliant – nouveaux résidents dans le quartier d'Évain

Le conseil de quartier dispose toujours d'un montant résiduel de 1000 \$. Les frais pour distribuer le dépliant

dans les résidences du quartier pourraient être assumés par un organisme du quartier qui prendrait l'opération en charge. La conseillère du district entend contacter le Comité des loisirs d'Évain afin de vérifier leur intérêt à assumer ce rôle.

Club de ski de fond d'Évain - Coupe forestière

L'octroi des contrats pour la récolte de bois en bordure des sentiers du Club de ski de fond par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec ne se fera pas incessamment. Le Club a transmis une demande au ministère, ainsi qu'à la Ville, pour qu'une zone tampon de 100 mètres au lieu des 30 mètres prévus soit instaurée. Le Club est en attente d'une réponse.

Comité des loisirs

Mme Samuelle Ramsay-Houle tient à souligner le travail accompli par le nouveau Comité des loisirs d'Évain. Leurs membres n'ont pas ménagé leurs efforts pour dynamiser le quartier malgré la période de pandémie que l'on connaît, et ce, tout au long de l'année.

Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance du conseil de quartier d'Évain sera le mercredi 19 mai 2021, à 20 heures. L'endroit sera déterminé selon les directives gouvernementales qui seront en vigueur à ce moment-là.

Un an plus tard

■ Diane Gaudet Bergeron



Qui aurait pu prédire ce que nous vivons en ce moment? Souvent on nous présente des films futuristes où la terre est anéantie ou même envahie par des extra-terrestres. Mais là, il s'agit d'un virus qui est si petit, mais à la fois si puissant. Rien jusqu'ici n'a eu raison de lui. On essaie de se protéger avec un vaccin. On l'espère, on l'attend. La vie est si fragile.

Pendant ce début de pandémie, en mars 2020, est arrivée la pause de la terre : moi, je suis pressée de nettoyer, de cuisiner, de faire du grand ménage, de construire des albums photo, de réaliser des projets enfouis par manque de temps, et d'être encore stressée.

Pourquoi? Imaginez-vous, j'avais peur de manquer de temps pour faire tout ce que je prévoyais faire avant que la vie dite normale ne revienne. Mais aujourd'hui, un an plus tard, nous sommes encore dans nos maisons, à sortir avec un masque pour aller se chercher de la nourriture, se faire couper les cheveux et faire quelques sorties avant le couvre-feu.

Que pouvons-nous faire de plus? Visiter ou téléphoner à des personnes seules (selon les autorisations).

Oui, nous pouvons donner de notre temps en bénévolat dans

les différents endroits en prenant toutes les mesures de santé. Mais surtout, surtout, ne pas organiser de rencontres de familles. Tout ce que j'ai entendu dernièrement, ce sont des histoires de gens infectés à la Covid-19 par la négligence et/ou par manque de respect envers les consignes du gouvernement lors de rencontres de familles.

Un groupe de plus de 16 personnes infectées suite à une rencontre sur le lac, lors d'une partie de pêche, un autre groupe à cause d'une personne qui, venant de l'extérieur, a couché chez un parent pour se rendre par la suite à un déjeuner d'affaires, pour ainsi infecter ses 3 compagnons de travail, des gens de chez nous, toujours sans le savoir. Aucune de ces personnes n'aurait choisi d'infecter sa sœur, sa tante, son ami.

Ce virus est particulièrement contagieux. Ce n'est pas parce que c'est un frère, une sœur, une amie ou un collègue de travail qu'il n'est pas porteur pour autant. Nous devons tous nous protéger : porter le masque, garder nos distances, ne faire que les sorties essentielles, se laver les mains souvent, tant en entrant qu'en sortant des épiceries, et respecter les consignes si un jour nous voulons retrouver notre normalité.

Un rassemblement rempli d'émotions

■ Louiselle Luneau



Le 2 avril dernier, près de 300 personnes ont marché dans les rues de Rouyn-Noranda afin de dénoncer toute la violence conjugale présente depuis les débuts de la pandémie en mars 2020. Depuis les huit dernières semaines, huit femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Toute cette violence conjugale est devenue très préoccupante et tout à fait inacceptable.

Il est urgent d'apporter des changements majeurs pour soutenir les femmes victimes de violence conjugale, pour cesser les féminicides et éviter de laisser des enfants orphelins qui auront à vivre avec le souvenir de leur mère décédée et leur père en prison. Que sera l'avenir de ces enfants pour toute leur vie?

Tout au long du trajet de cette manifestation, des enfants d'écoles primaires avec leur pancarte décorée avec un cœur criaient haut et fort que LA VIOLENCE CONJUGALE, C'EST ASSEZ ET PAS UNE DE PLUS. Un message fort émouvant car, dans ces situations dramatiques, ce sont les enfants qui écopent.

Mme Cathy Allen, coordonnatrice de la maison d'hébergement « Alternatives pour Elles », a mentionné lors de ce rassemblement que la pandémie crée de l'isolement pour plusieurs femmes, qui n'ont plus les mêmes moyens de demander de l'aide. Selon elle, l'isolement, c'est le pire ennemi pour les femmes victimes de violence conjugale.

Je partage ces propos, mais bien que nous vivons toutes et tous la pandémie difficilement, il n'en demeure pas moins que je ne peux pas com-



Crédit photo: Chantal Lalonde

prendre les raisons qui mènent un conjoint ou un ex-conjoint à tuer sa partenaire de vie et de ne pas être capable d'aller chercher de l'aide avant de poser un tel geste. Il est primordial que les hommes réalisent qu'il y a urgence d'avoir recours aux services qui existent pour contrôler leur colère, leur désarroi et pour éviter qu'un drame de violence conjugale survienne.

Malheureusement, au moment de terminer cet article, une neuvième femme a été tuée par son conjoint laissant dans le deuil trois enfants. Quelle tragédie! Il faut dénoncer toutes formes de violence conjugale. C'est une question de vie ou de mort pour plusieurs femmes et enfants. C'est à nous toutes et tous d'agir.

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

info@journal-ensemble.org

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Julianne Pilon, administratrice

Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière

Raymonde Poitras, administratrice

Roxanne Jalbert, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Roxanne Jalbert, Raymonde Poitras et Gabrielle Bruneau.

Équipe de collaboration : Réjean Guoin et Suzie Bélanger

Équipe de correction : Hélène Bilodeau, Chantal Grenier et René Mercure.

Webmestre : Louise Villeneuve.

Mise en page : Et Hop Studio

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Un rêve qui se réalise

Une nouvelle école d'équitation à Évain

■ Gabrielle Bruneau



Jessica Tremblay a toujours voulu posséder un centre équestre. Depuis ses 12 ans, elle suit des cours d'équitation, participe à des concours, lit des publications, regarde des vidéos et poursuit son entraînement technique. Après trois années au centre équestre Mylou, en tant que monitrice d'équitation classique, la voilà qui prend son envol en créant sa propre entreprise.

C'est durant l'été 2020 que Jessica et son conjoint, Guillaume Rainville, mettent la main sur le terrain évainois qui accueillera le Club équestre l'Envolée. Il aura fallu un an au couple pour trouver un endroit adéquat pour accueillir leurs activités.

Le travail n'est pas fini pour autant : travaux manuels, recherche et choix des chevaux, demandes de permis municipaux et d'autorisations à la CPTAQ, commande de foin, soins et entraînement des chevaux, etc. Le démarrage d'une première entreprise, dans une terre zonée agricole, à travers une pandémie, tout en jonglant



avec l'horaire de leurs emplois respectifs, n'est pas de tout repos.

Et c'est avec un bonheur évident et une impressionnante assurance que Jessica entrevoit cette nouvelle aventure. Faire découvrir l'équitation classique, avec ses sauts à obstacle, ses parcours préétablis et son cross-country. Voir ses élèves s'émerveiller et s'épanouir dans cette discipline. Les accompagner dans le développement de leurs habiletés. Les sentir partager des

moments exceptionnels avec ces animaux majestueux. Jessica touche enfin à son rêve d'enfance !

C'est le 1^{er} mai prochain que la population d'Évain aura la chance de profiter des services de cette attentive et dynamique entrepreneure

du monde équestre. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et au plaisir de se revoir, les étriers aux pieds !

Club équestre l'Envolée, 3671 boulevard Rideau, Rouyn-Noranda.
www.clubquestrelenvolee.com



Photo : Gracieuseté

Visitez notre page Facebook

Si vous aimez nos publications, augmentez leur diffusion avec les boutons *J'aime* et *Partager*.

facebook.com/journalensemble



Saviez-vous que...

Depuis le 8 avril, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) exige le port du masque médical en continu à l'intérieur des milieux de travail pour tenter de freiner la propagation des variants.

L'obligation s'applique partout en province et signifie que le port du masque médical ou attesté par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) devient une mesure additionnelle à respecter à l'intérieur pour limiter la propagation du virus et de ses variants, en plus de la distanciation physique et de la présence de barrières physiques.

Pour ce qui est du travail à l'extérieur, le port du masque médical ou attesté est exigé si des interactions à moins de deux mètres avec des collègues de travail peuvent se produire.





Bières de microbrasserie
Mets cuisinés sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
facebook.com/chezgibb

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490



25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0



GT+ PLASTIQUES
MINE • VENTILATION • PERFORMANCE

Des nouvelles de nos écoles L'Étincelle et Petite-Étincelle

■ Suzie Bélanger

Concours un prof qui change des vies!

Félicitations à notre collègue Mme Stéphanie Lépine (4^e année), gagnante du concours organisé par le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda. Elle reçoit un certificat cadeau de 100 \$ au Moulin Noir de Rouyn-Noranda. Elle fait un travail remarquable auprès de ses élèves et on l'aime beaucoup!



Festival des mille et une lectures

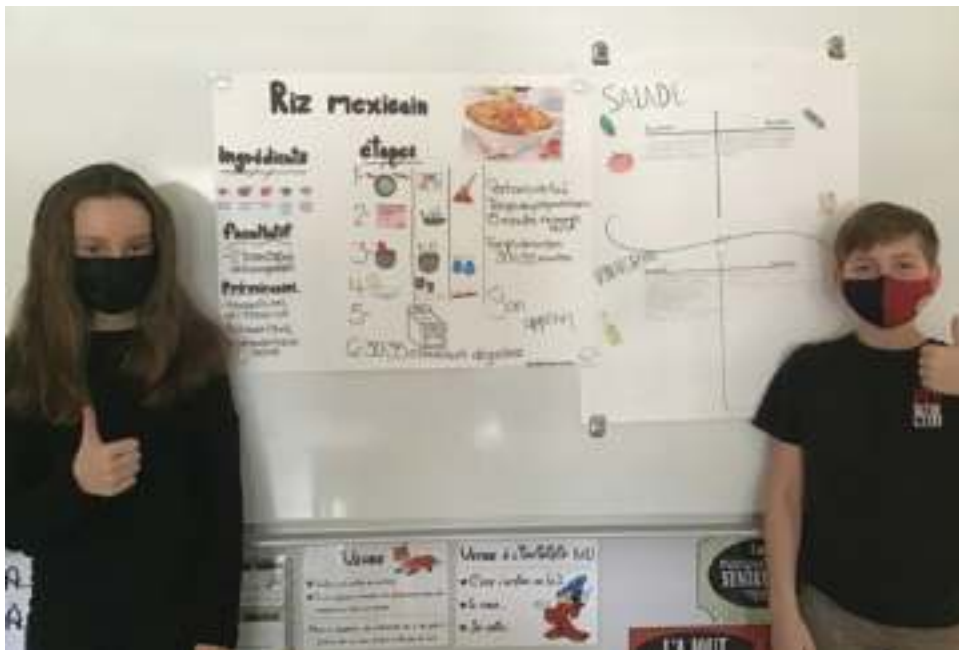
C'est du 22 au 26 mars dernier que les élèves et le personnel ont souligné la semaine du Festival des mille et une lectures du CSSRN. Certaines classes ont reçu la visite virtuelle de différents auteurs. La communication orale et la lecture sont jumelées afin d'exploiter les genres littéraires en participant à des activités pédagogiques réalisées en classe. C'est en créant des bulles de lectures, toutes plus originales les unes que les autres, que les élèves ont eu du plaisir à lire.



Sciences et nutrition avec la classe de 5^e année Mme Krystel Falardeau

Les élèves ont appris à différencier les insectes des autres bibittes qui nous entourent. Ils ont aussi découvert ce qu'était le mécanisme de « bielle et de manivelle » et ont conçu une bibitte ayant les caractéristiques des insectes et le mécanisme.

Dans le cadre du mois de l'alimentation, les élèves devaient présenter une recette dans des livres de cuisine ou sur Internet. Ils ont préparé la recette à la maison et nous l'ont présentée en nous mentionnant les ingrédients et les étapes de préparation. Certains se sont filmés, d'autres ont pris des photos ou ont illustré la recette. Nous avons tous envie de cuisiner et de manger.



Carnets et merlin avec la classe de Mme Suzie, musique

Dans le cadre du Festival des mille et une lectures, les élèves des classes de 2^e année ont réalisé un carnet comportant des secrets. Nous avons écouté le conte musical de Mia, une jeune fille qui voyage au pays des musiciens-magiciens. Ces derniers ont révélé des secrets précieux afin d'apprécier davantage la musique classique. C'est ainsi que nous avons noté : la générosité, l'effort, le courage, nourrir l'imagination, l'amour de la musique, la créativité, le désir d'apprendre et écouter les messages de son cœur.

Les classes de 4^e, 5^e et 6^e années ont débuté l'apprentissage du merlin, un bel instrument à cordes créé par M. Godin. Avec les consignes sanitaires, nous avons trouvé un produit qui désinfecte les merlins sans les abimer. C'est l'harmonie dans la classe!



Souignons Pâques

Plusieurs classes se sont mobilisées afin de créer une ambiance aux allures de Pâques dans les corridors de l'école Étincelle. En effet, nous avons vu apparaître des rangées de coqs de toutes les couleurs.



Service de garde

L'équipe est à la recherche d'éducateurs et d'éducatrices pour son service de garde aux écoles Étincelle et Petite-Étincelle. Vous pouvez communiquer avec Mme Brigitte Corbin au 819-762-8161 poste 1412.

Janick Bergeron partage son grand talent

Janick est illustratrice! Elle est également éducatrice au service de garde de l'école Étincelle!

Les aventures de Boule de Miel (83 pages)

Janick a collaboré avec l'auteure Valérie Goulet afin d'illustrer un recueil contenant 12 contes pour enfants de 8 ans et plus. Elle a une page Instagram qui vous permettra de constater son talent. Si vous voulez en avoir une copie, il faut communiquer avec Janick directement! Le livre est aussi disponible sur Etsy.com (Valerie Cie). Ce livre jeunesse se retrouve même aux archives de Québec! Nous sommes convaincus que ce n'est que le début d'une belle grande carrière d'illustratrice! Bon succès dans tes futurs projets!



Photos : Gracieuseté

Devenir propriétaire...

■ Diane Gaudet Bergeron



Provigo est à la recherche d'une personne pour prendre la relève de l'épicerie au cœur de notre village. Que ce soit un propriétaire franchisé ou un corporatif, mais une relève s'impose.

La population tient à conserver l'épicerie de quartier et le départ de Nicolas Pichette laisse un grand vide. Celui-ci doit être remplacé rapidement. Actuellement, des employés de l'extérieur sont mandatés pour aider le personnel en place mais tout n'est que temporaire et devrait prendre fin en juin prochain. Vous êtes intéressé par cette opportunité d'affaires? Communiquez avec le bureau chef au : 514-383-8800



Que penser du budget provincial?

■ Louiselle Luneau



Le 25 mars dernier, j'ai participé avec une vingtaine de personnes provenant d'organismes communautaires, de syndicats et des personnes de la communauté à l'écoute collective du budget provincial, une activité organisée par le Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour l'ensemble des gens présents, ce budget est extrêmement décevant et semble être déconnecté de la réalité qui fait suite à la COVID. Des millions de dollars sont investis dans les infrastructures, secteurs à prédominance masculine, pour des emplois « bien payés » qui profiteront aux mieux nantis alors que les personnes les plus vulnérables, une fois de plus, ont été oubliées.

Je dois souligner que les investissements annoncés pour la culture et le tourisme vont aider ces organismes à se relever de la pandémie. Par contre, en ce qui concerne l'éducation, la santé et les services sociaux, les investissements annoncés sont nettement insuffisants pour répondre à tous les besoins actuels. En ce qui concerne l'environnement, il a été complètement oublié dans ce budget.

Pour les organismes communautaires, alors qu'ils ont été au front durant la pandémie et qu'ils ont porté à bout de bras le filet social, il a été annoncé une hausse d'environ 10 millions pour plus de 3 000 organismes communautaires en santé et services sociaux. C'est une véritable claque au visage qui démontre clairement que le gouvernement ne reconnaît pas l'apport des organismes communautaires qui estiment leurs besoins à 370 millions de dollars.

Les femmes ont été oubliées dans ce budget. En aucun moment, le gouvernement ne s'est adressé aux Québécoises. Comme mentionné précédemment, les emplois payants sont à prédominance masculine alors qu'on sait que les femmes sont principalement dans les secteurs des services de la santé et de l'éducation. En lien avec la vague récente de féminicides, c'est désolant de constater le faible montant annoncé pour soutenir les services en violence conjugale. Les sommes annoncées pour les services de garde sont également des miettes dans ce budget. C'est une déception, car c'est un besoin criant et plusieurs femmes ne peuvent retourner sur le marché du travail compte tenu du manque de places en garderie.

Le ministre des finances a annoncé l'ajout de 500 nouveaux logements sociaux sur les cinq prochaines années. Par contre, 5 000 logements sociaux ont déjà été prévus depuis les dernières années, mais ne sont pas encore construits pour venir en aide aux personnes les plus démunies.

Ce qui est un peu paradoxal dans ce budget provincial, c'est que le gouvernement a annoncé plusieurs investissements sur les cinq prochaines années. A-t-il oublié que des élections provinciales auront lieu en 2022 et qu'il peut être défait?

En conclusion, il est impossible de penser qu'un budget provincial puisse répondre à toutes les attentes de la population. Par contre, il est important que le gouvernement se préoccupe de lutter contre la pauvreté, les services en violence conjugale et de reconnaître davantage l'apport important de toutes les personnes ayant été au front lors de la pandémie et de ne pas leur transmettre seulement une belle claque dans le dos.



QUOI METTRE DANS MON BAC BLEU?



Est-ce un **contenant**, un **emballage** ou un **imprimé**?

Est-ce en **plastique**, en **verre**, en **métal** ou en **papier** et **carton**?

Si la réponse à ces deux questions est **OUI**, ça va dans le **bac bleu**!



Matières acceptées

- Sacs de plastique qui s'étirent (faire un sac de sacs et le nouer);
- Papier d'aluminium, même légèrement souillé;
- Contenants de lait et de jus multicouches (Tétrapak™);
- Bouchons et couvercles de plastique et de métal (séparés du contenant);
- Enveloppes à fenêtre.



Matières refusées

- Contenants de plastique numéro 6 (ex : contenants de yogourts individuels);
- Contenants de plastique sans logo (sans triangle de recyclage);
- Contenants ou emballages en styromousse;
- Contenants aérosol ou autres résidus domestiques dangereux*;
- Sacs de plastique qui ne s'étirent pas;
- Contenants de peinture, même vides;
- Papier à effet métallisé (emballage cadeau, barre tendre, etc.);
- Vaisselle (verre, coupes, bols Pyrex™, etc.).

*Les résidus domestiques dangereux (RDD) doivent être acheminés à l'écocentre. Détails au rouyn-noranda.ca/visezvert



►►► VISEZ vert

Mot de Diane

Les folies que l'on regrette le plus souvent sont celles que l'on n'a pas commises quand on en avait l'occasion.

Les pompiers sont là pour nous. En cas d'urgence, appelez le 911.



On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée ;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1** Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2** Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3** Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4** Les communautés isolées et éloignées.
- 5** Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6** Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7** Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8** Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9** Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10** Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

☎ 1 877 644-4545



**Renseignez-vous
dès maintenant
sur la séquence
de vaccination
prévue dans votre région
et prenez votre
rendez-vous en ligne.**

Québec.ca/vaccinCOVID

1 877 644-4545

Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.

Hommage à nos mères

Les prisonnières éphémères

■ Raymonde Poitras



Ce texte fut offert à ma mère en 1990. Pour la fête des mères, il est maintenant offert aux femmes qui ont forgé le Québec, qu'elles soient de descendance européennes, autochtones, asiatiques, africaines, etc.

Je songe à ma mère, on la disait prisonnière. Vous devinez bien pourquoi : onze enfants, un par an. À la ville comme à la campagne, il a fallu les nourrir, puis les vêtir. Débrouillarde, elle travaille « à plein temps ». Elle n'a connu ni le chômage ni l'angoisse de se choisir un métier.

Les enfants lui fournissent sans cesse tout ce qui est nécessaire pour qu'elle ignore l'ennui. Du lever au coucher, du coucher au lever, elle a toujours à faire. Journées qui se répètent. Années qui se suivent.



Famille nombreuse du début du siècle dernier
Photo : Gracieuseté

Elle a sûrement ses moments de doute, des révoltes, des fatigues, personne ne le sait... Je la vois soumise. Elle fait de son mieux, elle donne ce qu'elle a reçu, honnêtement. Quelques prières la rassurent. C'est sa nourriture pour affronter le quotidien, toujours à recommencer : déjeuner, dîner, souper; ménage, lavage, repassage; infirmière, couturière, jardinière. Cent métiers, une profession : mère. **On la disait prisonnière.**



Travail exigeant à la ferme
Photo : Gracieuseté

Et puis, tout craque soudainement. L'homme qu'elle aime la laisse seule avec ses onze enfants. Elle relève la tête, mais ses épaules sont un peu plus courbées. Elle n'a pas le temps de pleurer ou de se lamenter. Nous déménageons au village.

Par nécessité, elle va travailler. Elle n'avait pas voulu l'émancipation, mais elle devenait le seul soutien familial avec encore sept enfants à élever. La voilà vendeuse dans un magasin général, six jours sur sept. Nous restons seuls à la maison. Libérée vous croyez ? Pas vraiment, elle travaille doublement. Chacun donne un coup de main comme il peut. Une nouvelle routine s'installe. Pour boucler son budget, elle rapporte du travail à la maison. **Je la vois prisonnière.**

Au Québec, nous vivons « la Révolution tranquille » : les polyvalentes, Expo 67, la santé pour tous. Des hommes marchent sur la lune.

La famille éclate et des femmes quittent la maison. Les enfants sont déchirés. Je ne veux surtout pas être comme ma mère et passer ma vie à laver ou torcher les petits. J'ai de l'ambition. Alors que vais-je faire dans la vie,

pour m'émanciper ? On me conseille d'aller à l'université. J'aurai un emploi valorisant et satisfaisant. Nous devons être des femmes libérées, nous les filles de nos mères. Nous sommes instruites, intelligentes et capables. Nous cherchons partout. Il n'y a pas de limites, sauf celles qu'on se fixe.

À l'université, le destin me présente un homme auquel je m'unirai. Le vrai travail commence à l'intérieur, en moi. Pour l'attirer, je lui ai donné un enfant. Pour le garder, j'ai enfanté de nouveau, puis une troisième et une quatrième fois, tous des garçons. Soumission. Je ne suis pas capable de lui dire non. **On me dit prisonnière.**



Telle mère, telle fille. Une famille nombreuse
Photo : Gracieuseté

Qui me libérera ? Est-ce ces femmes qui militent pour des garderies et de meilleures conditions de travail ? Je ne me sens pas vraiment concernée. L'allaitement, les biberons, les couches, voilà mon quotidien. Ménage, lavage, repassage. Couturière, cuisinière, infirmière. Déjeuner, dîner, souper... **Je me sens prisonnière.**

Pour endurer l'ordinaire, il n'y a plus de prière, ni de messe, ni de communion. Il n'y a même plus l'appui des autres femmes, car elles sont trop occupées, ces « superwomen ». Il ne reste que l'isolement, les nuits sans sommeil et le travail à volonté. L'ennui ? Je ne connais pas, c'est au moins ça.

Je me sens utile à quelqu'un, quatre petits qui me sourient, qui m'appellent « maman ». Je me surprends... à aimer ça ! Je me crois indispensable. Comment font les femmes pour laisser leur bébé lorsqu'elles vont travailler ailleurs ? Comme elles sont fortes.

Finalement, mon cinquième enfant est né. C'est une première fille toute belle. Je ne l'espérais plus. J'avais maintenant une complice avec moi. Je serais soutenue dans ma vie. Puis, je m'offre un dernier enfant, une sœur pour ma fille, mon bébé gâté, ma deuxième fille. Je suis comblée. Après, j'ai dit non ! Décider de subir la ligature m'a fait mal. Avais-je pris la bonne décision ? La maternité ne s'arrête pas à volonté. Il faut bien continuer. Pour me rapprocher de toi « moman », j'ai bien voulu être une prisonnière éphémère.

Femmes et mères, nous avons reçu un don, le don de soi. Merci ! À toutes les mères qui ont forgé le Québec.



Photos : Pixabay

Écoresponsables, ensemble!

3R-V (Partie 2 de 2)

■ Gabrielle Bruneau et Roxanne Jalbert



La dernière chronique abordait l'importance de réduire sa consommation à la source afin d'éviter le gaspillage et réutiliser les objets, lorsque c'est possible. Qu'en est-il lorsque ce ne l'est pas ? C'est là qu'entrent en scène le recyclage et la valorisation.

Recycler

Le recyclage consiste à transformer un produit en la matière première de laquelle il est issu. Les papiers et cartons seront déchiquetés et mélangés à des liquides pour obtenir de la nouvelle pâte à papier. Certains plastiques pourront être broyés pour alimenter une chaîne de production. Les métaux, comme l'aluminium, ainsi que le verre, pourront être refondus et réutilisés à l'infini!

C'est un peu comme si notre bac bleu devenait une nouvelle source d'exploitation, une alternative simple et écologique à l'extraction de nos ressources naturelles. Ainsi, privilégier l'achat de produits faits à partir de matières recyclées permet de réduire la pression et les inconvénients liés à l'exploitation de nos ressources naturelles.

Valoriser

La valorisation ressemble beaucoup au recyclage, au point près que le produit sera transformé en une nouvelle matière première, différente de celle d'origine. L'exemple le plus commun serait le compostage. En effet, difficile de recycler une pomme pour en faire de nouvelles pommes! Par contre, grâce aux résidus com-

postables, on peut faire du compost et ainsi valoriser ces produits plutôt que de les gérer comme des déchets.

L'utilisation de la biomasse comme source d'énergie ou encore la biométhanisation, soit la production de gaz naturel grâce à la décomposition de résidus, sont également considérées comme de la valorisation. Avec un peu d'effort, il est surprenant de constater le bénéfice qu'il est possible de tirer de ces matières considérées à tort comme des déchets.

Même si ces options sont beaucoup mieux que l'élimination des déchets par le bac vert, celles-ci exigent tout de même l'utilisation de ressources humaines, matérielles et énergétiques. C'est pourquoi elles viennent après la Réduction et la Réutilisation.

La réduction des déchets peut se faire une étape à la fois. Pour débiter, faites l'inventaire des déchets que vous produisez. Sans être très précis, réfléchir à ce que vous jetez vous permettra de déterminer les matières en plus grande quantité et d'établir lesquelles pourraient ne pas atterrir dans votre poubelle en utilisant un des principes énumérés plus haut.

Un autre point important est de vous assurer que les déchets que vous produisez se retrouvent au bon endroit. En cas de doute, consulter le site web ou l'application « Ça va où? », de Recyc-Québec. Vous pourrez valider selon votre localité si l'item va au recyclage, au compostage, à l'écocentre ou bien dans votre poubelle. La gestion des matières résiduelles passe également par un tri adéquat à la source. Parce que c'est grâce à vous que les bonnes matières pourront être réutilisées, recyclées ou valorisées.

Comité des Loisirs d'Évain (CLÉ)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
sur ZOOM



Mardi, 27 avril 2021 19:30

LE LIEN ZOOM SERA DISPONIBLE SUR NOTRE PAGE
FACEBOOK: COMITÉ DES LOISIRS D'ÉVAIN

Sois le changement que tu attends! C'est ta chance!
Viens faire partie de notre équipe!

Comité des Loisirs d'Évain (CLÉ)
CONCOURS
CONÇOIS LE LOGO DU CLÉ

ON PASSE AU VOTE

DATE LIMITE:
30 AVRIL 2021
18H




SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE GROUPE FACEBOOK
COMITÉ DES LOISIRS D'ÉVAIN (CLÉ)

Cinq règles de vie pour être une personne heureuse

1. Fais la paix avec ton passé, pour ne pas qu'il dérange ton présent.
2. Ne compare pas ta vie à celle des autres.
3. Personne n'est en charge de ton bonheur, sauf toi.
4. Ce que les autres pensent de toi, ce n'est pas ton problème.
5. Ris et souris à la vie!



En es-tu sûr ?
Photo : Envato



FRANCIS GAUTHIER
inc.

RBQ : 8329-2037-10

terrassément

819 768-2690

255, ave. Lafontaine, Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y2

Le vaccin Covid 19 et moi

■ Raymonde Poitras

Le 26 mars dernier, j'avais mon rendez-vous pour obtenir le vaccin contre la Covid 19. Tout s'est déroulé à la perfection. Aucune attente à l'entrée. J'ai vraiment été impressionnée. Autant la pandémie a été un raz de marée sur la terre, autant la vaccination contre cette pandémie prend une allure de défi. Se procurer les vaccins, trouver le personnel pour les administrer et toute l'organisation autour de cette clinique de vaccination me paraît un exploit digne de mention. Du moment où je suis arrivée, jusqu'à ma sortie, il s'est écoulé seulement 30 minutes. Pendant ces 30 minutes, il faut compter 15 minutes d'attente après le vaccin, au cas où il y aurait

une réaction problématique. Bravo au CISSSAT et merci aux personnes qui se dévouent pour nous.

Je ne comprends vraiment pas les gens qui hésitent à se faire vacciner. Depuis une centaine d'années, il y a un consensus dans le monde scientifique qui montre les bienfaits de la vaccination. Plusieurs maladies graves ont été pratiquement éradiquées grâce aux vaccins, par exemple : la variole, la tuberculose, la poliomyélite, etc. Certainement qu'il y a eu des ratés, des erreurs de commises. De nos jours, de fausses croyances portant sur les effets indésirables des vaccins circulent rapidement sur les réseaux sociaux. Mais les bénéfices que la population

en retire valent selon moi le risque d'être vacciné.

Beaucoup de gens affirment qu'ils ont le droit de ne pas se faire vacciner. Le gouvernement ne peut pas les obliger. Nous vivons dans une société de droits : droit de parole, droit de pratiquer sa religion, droit à l'éducation, droit à recevoir des soins... Mais, n'avons-nous pas également, en tant que citoyens, quelques obligations ? Respecter les lois, contribuer à la prospérité de notre famille et notre pays, aller voter... Je pense que nous avons la responsabilité d'appuyer les recommandations pour favoriser la santé publique, nous préoccuper de nos voisins, de notre communauté. Plus



il y aura de personnes vaccinées, plus nous serons protégés et plus vite nous pourrions reprendre une vie dite « normale ». Si vous êtes comme moi, vous avez hâte de revoir vos proches, de pouvoir les prendre dans vos bras et de les embrasser sans risquer d'être contaminé(e) ou de les contaminer. Un bisou pour toi, un câlin pour moi!

Mot caché – Thème : Vouloir

1 – Vouloir aider un étranger, c'est ... le faire.

S _____ (9)

2 – Vouloir se faire pardonner, c'est ... à le dire aux autres.

C _____ (8)

3 – Vouloir acheter un présent, c'est ... à l'acquérir.

T _____ (5)

4 – Vouloir nous accompagner, c'est ... d'en payer le prix.

A _____ (8)

5 – Vouloir le financer, c'est lui ... un prêt.

C _____ (9)

6 – Vouloir que je demeure avec vous, c'est être d' ...

A _____ (6)

7 – Vouloir rencontrer ma blonde, c'est ... beaucoup.

A _____ (5)

8 – Vouloir réparer ces chaussures, c'est être un ...

C _____ (10)

9 – Vouloir lui être agréable, c'est vouloir lui ...

P _____ (6)

10 – Vouloir devenir une vedette, c'est ... de donner des spectacles.

A _____ (11)

11 – S'il veut partir seul, vous devez ... de lui permettre.

R _____ (7)

12 – Vouloir qu'il me rembourse, c'est ... le remboursement.

E _____ (6)

13 – Vouloir cet objet, c'est lui ... qu'il te le donne.

D _____ (8)

14 – C'est agréable de ... de bon cœur.

R _____ (4)

15 – Tu voulais ce texte pour t'aider à ... cette thèse.

D _____ (8)

16 – Tu te sens coupable! Veux-tu ... ton péché?

E _____ (6)

17 – Pourquoi ... autant? Si tu veux avoir cet objet, alors persévère.

I _____ (8)

18 – Si tu t'en veux d'avoir cette punition, pourquoi ... ton geste.

R _____ (9)

19 – Si le patron le veut il va te ... de partir.

P _____ (9)

20 – Vouloir manger une tarte, c'est ... en avoir un morceau.

D _____ (7)

21 – Vouloir cette paye, c'est ... la mériter.

P _____ (9)

22 – C'est un personnage que l'on aime ... en exemple.

C _____ (5)

R	E	G	R	E	T	T	E	R	V	O	A
D	E	F	E	N	D	R	E	E	L	M	C
C	S	F	E	X	I	G	E	R	B	E	C
A	O	O	U	A	R	E	M	I	A	R	O
C	U	N	L	S	R	N	T	S	I	D	R
C	H	P	S	I	E	I	T	E	N	N	D
E	A	E	N	E	O	R	X	D	S	E	O
P	I	E	R	N	N	P	A	I	I	T	N
T	T	R	N	C	I	T	E	R	S	E	N
E	E	E	E	E	H	M	I	E	T	R	I
R	R	E	R	T	T	E	M	R	E	P	E
D	E	M	A	N	D	E	R	E	R	I	R

Source : clementmercier@hotmail.com

Le mot secret est :

10 lettres

Vous trouverez les réponses en page 12

Simply
pour vous
Esthétique - Massothérapie

Isabelle Nackers
Propriétaire

65, avenue Victor
Quartier Évain, Rouyn-Noranda
Tél. : 819-763-1531
Sur rendez-vous
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h

Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Guoin



Horaire d'ouverture pour 2021 :

Mardi et jeudi : 16 h à 20 h

Nous voilà en mai, c'est le retour des fleurs, le temps de célébrer notre mère et le soleil qui se fait plus chaud. Pourquoi ne pas en profiter pour venir s'abonner à la bibliothèque ?

C'est gratuit et tout près de chez vous, au 101 rue Leblanc; le local est juste en haut de celui de l'Âge d'Or (on s'ennuie de vos crêpes) dans le Centre Communautaire d'Évain.

Notre gros projet de mise à jour est maintenant terminé et, si vous n'êtes pas encore revenus nous voir, vous serez surpris des changements.

Comme d'habitude, les nouveautés de livres sont à l'ordre du jour et en voici un aperçu :

Romans adultes :

- **Vie secrète** de Danielle Steel
- **Retrouve-moi** de Lisa Gardner
- **Le train des enfants** de Viola Ardone
- **Mille nuits sans toi** de Federico Moccia
- **Annabelle** de Lina Bengtsdotter
- **L'historiographe du royaume** de Maël Renouard
- **Danger ! Filles sur le chantier** de Catherine Bourgault
- **Les semeurs d'espoir** de Micheline Duff
- **Si ça saigne** de Stephen King
- **J'attends l'autobus** de Alexandre Castonguay

Documentaires et biographies :

- **Plus jamais la honte** de Nancy Audet
- **Le sablier** de Edith Blais
- **Promets-moi, papa** de Joe Biden
- **Vivre, c'est guérir!** de Nicole Bordeleau
- **NoirEs sous surveillance** de Robyn Maynard

Un beau choix de lecture pour nos abonnés, profitez-en, les bénévoles vous attendent!

Voici le site web de la bibliothèque : mabiblio.quebec

ÉCOCENTRE ARTHUR-GAGNON

HORAIRE D'ÉTÉ À COMPTER DU 7 AVRIL 2021

L'écocentre Arthur-Gagnon situé au
210, avenue Marcel-Baril sera ouvert

DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 9 H À 17 H

INFORMATIONS | rouyn-noranda.ca/visezvert
819 797-7114

VISEZ vert

Chasse aux cocos du CLÉ

CLÉ - Comité des loisirs d'Évain

■ Roxanne Jalbert



À l'occasion de la longue fin de semaine de Pâques, le comité des loisirs d'Évain avait organisé une chasse aux cocos pour les enfants du quartier. Au total, 75 enfants et leur famille se sont inscrits à l'activité. En raison de l'augmentation des cas des journées précédant l'activité et d'une discussion avec la santé publique, le CLÉ a pris la décision de modifier le format de la chasse aux cocos 2021.

La version 2.0 de la chasse aux cocos s'est déroulée sur toute la durée de la fin de semaine. Tous les enfants qui étaient inscrits ont reçu un lapin en chocolat livré directement à la porte de leur résidence. Un plan du quartier indiquant 5 endroits où se rendre a été envoyé aux participants. À ces endroits, un coco indiquant un mot y était affiché. L'objectif était de visiter les 5 endroits afin de trouver la phrase de Pâques et de compléter le formulaire de participation. Tous les gens ayant participé à l'activité couraient la chance de gagner l'un des 3 gros lapins en chocolat. Les heureux gagnants ont eu le plaisir de se sucrer le bec grâce à la généreuse contribution de Provigo Évain.

Le comité des loisirs a déjà hâte à l'édition 2022 de la chasse aux cocos. D'ici là, plusieurs autres activités sont planifiées.



Mathis Morin



Jevis L'Heureux Charest pour sa sœur Kylie-Rose



Camille Côté



Chocolats offerts par Provigo
Photos : gracieuseté

Réponses du mot caché en page 11

- | | | | |
|--------------|-----------------|---------------|--------------------------------|
| 1. Souhaiter | 7. Aimer | 13. Demander | 19. Permettre |
| 2. Chercher | 8. Cordonnier | 14. Rire | 20. Désirer |
| 3. Tenir | 9. Plaire | 15. Défendre | 21. Prétendre |
| 4. Accepter | 10. Ambitionner | 16. Expier | 22. Citer |
| 5. Consentir | 11. Refuser | 17. Insister | Le mot caché est : VOLONTAIRE. |
| 6. Accord | 12. Exiger | 18. Regretter | |